



7300-M060-00

**DÉMONTE-PNEU SÉRIE
GA1440, G5440 et HP440**

MANUAL D'INSTRUCTIONS
Applicable aux modèles suivants

SPA.G5440.205995

RAV.G5440.206022

SPA.G5440.206039

RAV.G5440.206145

RAV.G5440.206152

RAV.G5440.206169

RAV.G5440.206176

RAV.G5440.206183

ROT.HP440.201720

ROT.HP440.201737

FR

TRADUCTION DES
INSTRUCTIONS ORIGINALES

Pour les tables partie des rechanges se référer à la section "LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES" jointe à ce manuel.

- Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au revendeur le plus proche ou directement à:

VEHICLE SERVICE GROUP ITALY S.r.l

Via Filippo Brunelleschi, 9 - 44020 Ostellato - Ferrara - Italy

Phone (+39) 051 6781511 - Fax (+39) 051 846349 - e-mail: aftersales.emea@vsgdover.com

7300-M060-00 - Rev. n. 00 (09/2023)

CARACTÈRES D'IMPRESSION ET SYMBOLES

Pour faciliter la lecture, nous avons utilisé dans ce document les symboles et caractères d'imprimerie suivants :

	Indique les opérations qui doivent être effectuées avec une attention particulière
	Indique une interdiction
	Indique un danger potentiel pour les opérateurs
EN GRAS	Information importante

	AVERTISSEMENT : avant de mettre en fonction la machine, lire attentivement le chapitre 5 " Fonctionnement " qui fournit toutes les opérations nécessaires pour un meilleur fonctionnement de la machine .
---	--

	1 VITESSE	2 VITESSE	GONFLAGE TUBELESS	3 PHASES 380V 50Hz	1 PHASE 230V 50Hz	1 PHASE 110V 60Hz	1 PHASE 230V 60Hz
RAV.G5440.206152	X			X			
RAV.G5440.206176	X		X		X		
RAV.G5440.206169	X				X		
RAV.G5440.206145		X		X			
ROT.HP440.201720	X		X		X		
SPA.G5440.205995	X			X			
RAV.G5440.206022	X		X				X
ROT.HP440.201737		X		X			
SPA.G5440.206039	X		X		X		
RAV.G5440.206183	X		X			X	

CONTENUS

1	INTRODUCTION	4
2	INFORMATIONS GÉNÉRALES	6
3	TRANSPORT, DÉBALLAGE ET STOCKAGE	9
4	INSTALLATION	10
5	FONCTIONNEMENT	17
6	GONFLAGE	21
7	MAINTENANCE	23
8	RÉSOLUTION DES PROBLÈMES	25
9	SCHÉMA ÉLECTRIQUE ET PNEUMATIQUE	26
10	CONTENU DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	30
11	CONTENT OF THE UK DECLARATION OF CONFORMITY	31

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

1.1 INTRODUCTION

Merci d'avoir acheté un produit de la ligne démonte-pneus automatiques. La machine a été fabriquée conformément aux meilleurs principes de qualité. Respecter les instructions simples qui sont fournies dans le présent manuel garantit un bon fonctionnement et une longue durée de la machine. Lire attentivement tout le manuel et s'assurer de l'avoir compris.

1.2 DONNÉES D'IDENTIFICATION DU DÉMONTE-PNEUS

Une description complète du "modèle du démonte-pneus" et la communication du "numéro de série" permettront à notre assistance technique de proposer un service plus efficace et faciliteront la livraison des pièces de rechange nécessaires. Par souci de clarté et de commodité, les données du démonte-pneus sont indiquées dans la fenêtre ci-dessous. En cas de différences entre les données fournies dans le présent manuel et les données indiquées sur la plaque fixée au démonte-pneus, il faut considérer les dernières comme correctes.

LOGO		
Type :		
Volt	Amp	kW
Ph	Hz	
Année de fabrication :		
Alimentation de l'air : 8 -10 bars (115 – 145 PSI)		

1.3 CONSERVATION DU MANUEL

Pour une bonne utilisation du présent manuel, il est recommandé de :

- Conserver le manuel à proximité de l'élévateur, dans un lieu facilement accessible.
- Conserver le manuel dans une zone à l'abri de l'humidité.
- Utiliser correctement le présent manuel sans l'endommager.
- Il est interdit de faire utiliser la machine à des opérateurs qui ne connaissent pas les instructions et les procédures contenues dans le présent manuel.

Le présent manuel fait partie intégrante de la machine : il doit être remis au nouveau propriétaire au moment d'une revente éventuelle de la machine.



Les illustrations ont été réalisées sur la base d'images de prototypes. Il est donc possible que certains éléments ou composants de production standard diffèrent de ceux qui sont représentés dans les images.

1.4 PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



Le démonte-pneus doit être utilisé uniquement par du personnel expert, adéquatement formé et agréé.

- Toute modification de l'appareil, effectuée sans l'autorisation préalable du constructeur, dégage le constructeur de toute responsabilité en cas de dommages liés directement ou indirectement à ces modifications.
- Le retrait ou la modification des dispositifs de sécurité annulent immédiatement la garantie.
- Le démonte-pneus est fourni avec les instructions et les mises en garde pour le transport, afin de garantir la durée dans le temps. Si, pour une quelconque raison, elles ont été endommagées ou détruites, demander immédiatement une copie au producteur.

POUR LE LECTEUR

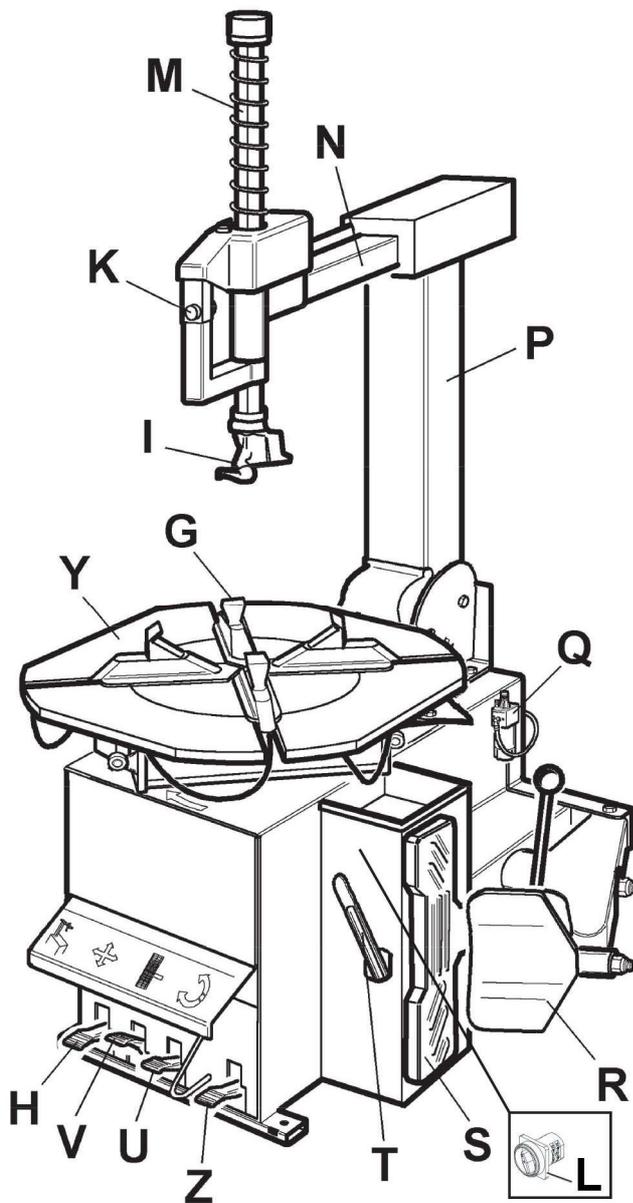
Nous nous sommes efforcés pour garantir que les informations contenues dans le présent manuel soient toujours correctes, exhaustives et mises à jour. Le constructeur n'est pas responsable des erreurs éventuelles commises pendant la rédaction du présent manuel et se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications dues au développement du produit.

CHAPITRE 2 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

2.1 UTILISATION PRÉVUE

- Le présent démonte-pneus automatique a été conçu et réalisé exclusivement pour le démontage et le montage de pneumatiques sur des jantes de 10" à 24" et d'un diamètre maximum de 1000 mm.
- En particulier, **LE CONSTRUCTEUR** ne peut pas être retenu responsable en cas de dommages dérivant d'une utilisation du démonte-pneus non conforme avec les finalités spécifiées dans le présent manuel, et donc inappropriée, erronée et déraisonnable.

2.2 DESCRIPTION



- G) Griffes
- I) Outil de montage
- L) Manomètre
- M) Barre de montage
- N) Bras horizontal
- P) Bras vertical
- Q) Alimentation de l'air
- R) Détalonneur
- S) Support roue
- T) Levier de levage du talon du pneumatique
- U) Pédale de contrôle du détalonneur
- V) Pédale d'ouverture/fermeture des griffes
- Z) Pédale de contrôle de rotation du mandrin
- H) Pédale du bras inclinable
- Y) Mandrin
- K) Bouton de blocage
- L) Sélecteur de vitesse (uniquement pour les versions 2 vitesses)

Fig. 1

2.3 SIGNAUX D'AVERTISSEMENT DE DANGER

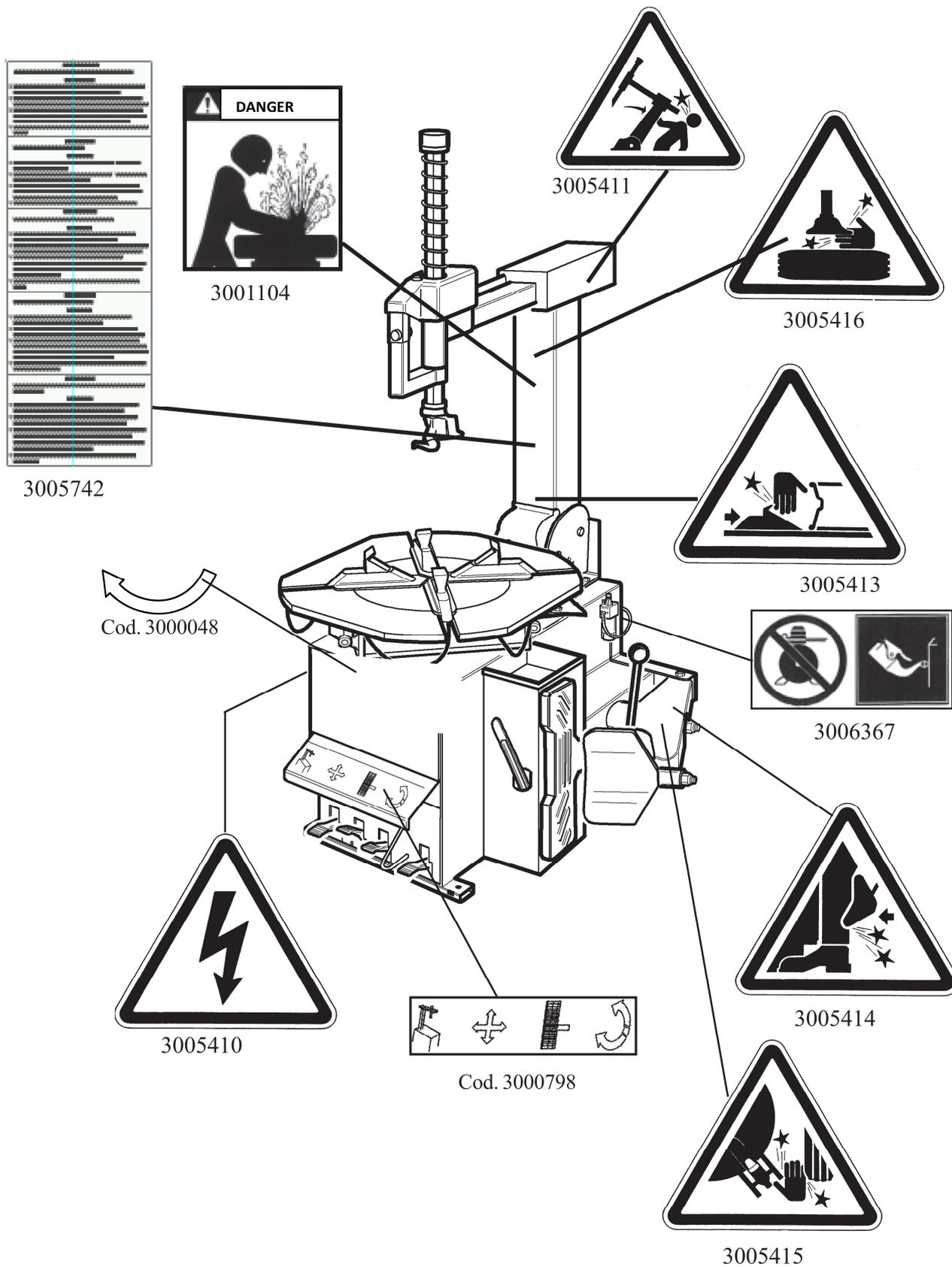


Fig. 2

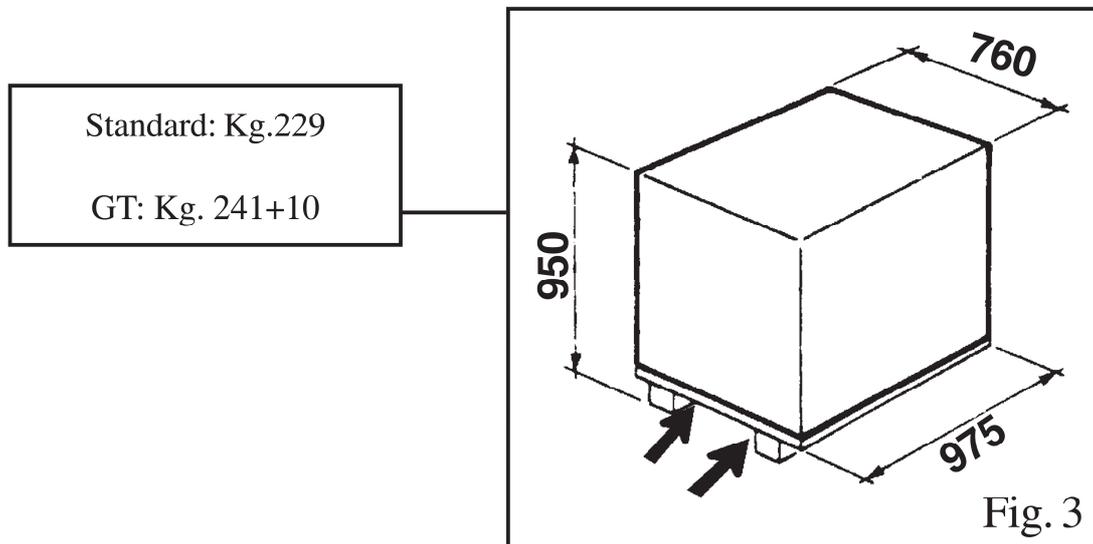
2.4 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Dimensions extérieures de blocage de la jante	10" – 20"
	11" – 21"
	12" – 22"
Dimensions intérieures de blocage de la jante	12" - 22"
	13" – 23"
	14" – 24"
Diamètre max du pneumatique	1000 mm (39")
Largeur max du pneumatique	330mm (13")
Pression palette du détalonneur (10 bars)	3000 kg
Pression d'exploitation	10 bars (145 psi)
Pression max du dispositif de gonflage	3,5 bars (50 psi)
Tension d'alimentation	220V/380 230V/400V 3 Ph 110/220/230V 1 Ph
Puissance du moteur	0,55 (3 Ph, 1-vitesse) 0,8/1,1 kW (3 Ph, 2-vitesses) 0,75 (1 Ph)
Vitesse de rotation	7 - 14 tours/min
Torsion max du mandrin	1200 NM
Dimensions	975 x 760 x 950
Poids net	229 kg STND 251 kg GT
Niveau de bruit dans les conditions de travail	< 70 dB (A)

CHAPITRE 3 - TRANSPORT, DÉBALLAGE ET STOCKAGE

3.1 TRANSPORT

- Le démonte-pneus doit être transporté dans son emballage d'origine et maintenu dans la position indiquée sur l'emballage.
- La machine emballée peut être déplacée avec un chariot élévateur d'une capacité de charge adaptée. Insérer les fourches dans les points indiqués dans la figure 3.



3.2 DÉBALLAGE

- Enlever le carton de protection et le sac en nylon.
- Contrôler que l'appareil est en parfait état, en s'assurant qu'il n'y ait pas d'éléments endommagés ou manquants. Utiliser la fig. 1 comme référence.



En cas de doute, ne pas utiliser la machine et contacter le revendeur.

3.3 STOCKAGE

En cas de stockage pour une longue période de temps, veiller à bien débrancher toutes les sources d'alimentation et graisser les glissières des griffes du mandrin pour éviter qu'elles s'oxydent.

CHAPITRE 4 - INSTALLATION

4.1 ESPACE NÉCESSAIRE

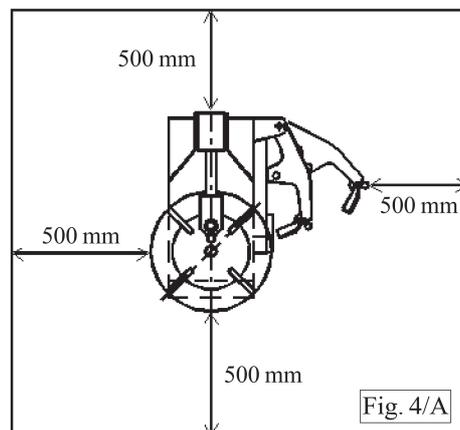
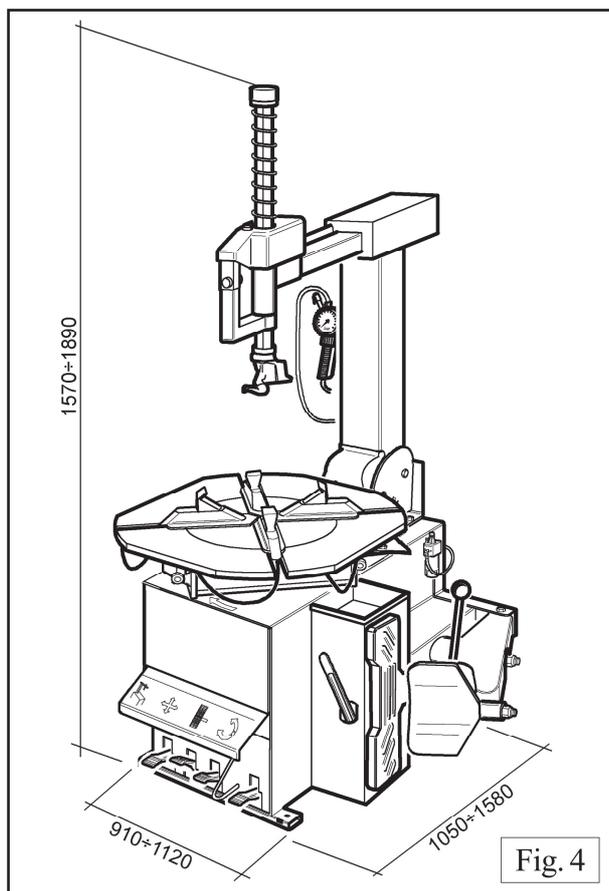


Choisir le lieu d'installation en s'assurant qu'il est bien conforme aux normes en vigueur en matière de sécurité sur le lieu de travail.

- Le démonte-pneus doit être branché à l'alimentation électrique principale et au système d'air comprimé. Il est donc conseillé d'installer la machine à proximité de ces sources d'alimentation.
- De plus, le lieu d'installation doit garantir au moins l'espace indiqué dans les figures 4 - 4/A afin de garantir le fonctionnement correct et illimité de tous les éléments de la machine. S'assurer que la zone soit éclairée de manière satisfaisante.
- Si la machine est installée à l'extérieur, elle doit être protégée par un auvent.



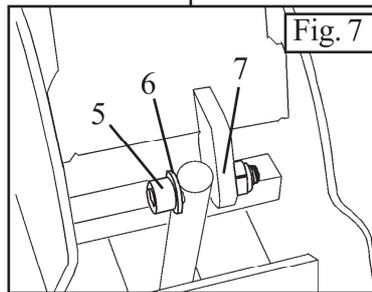
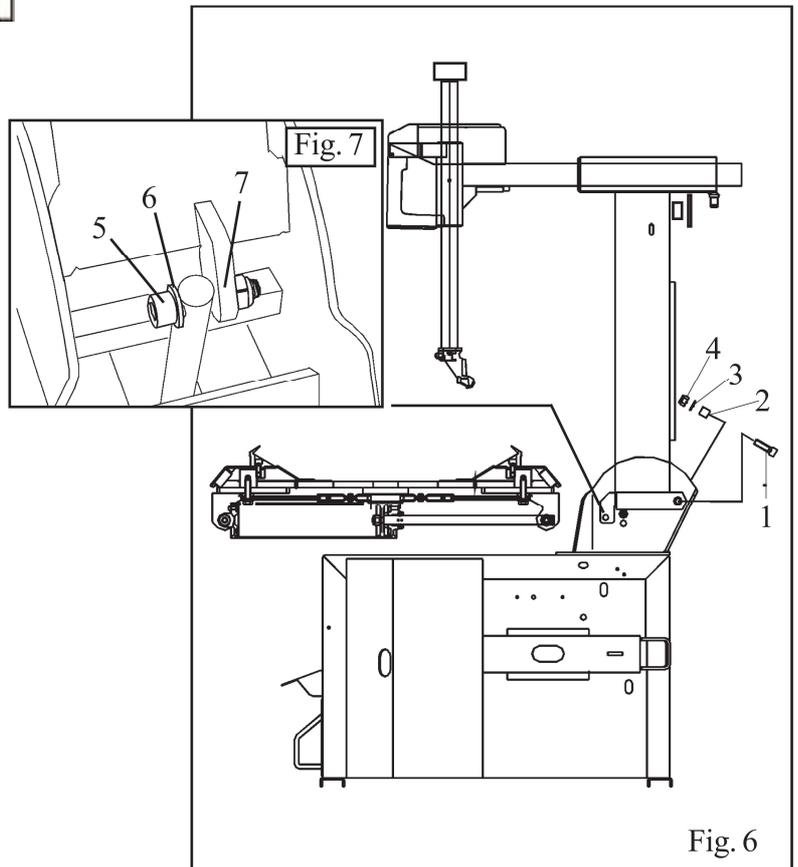
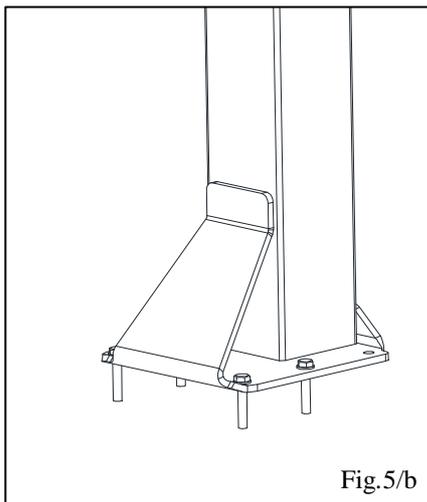
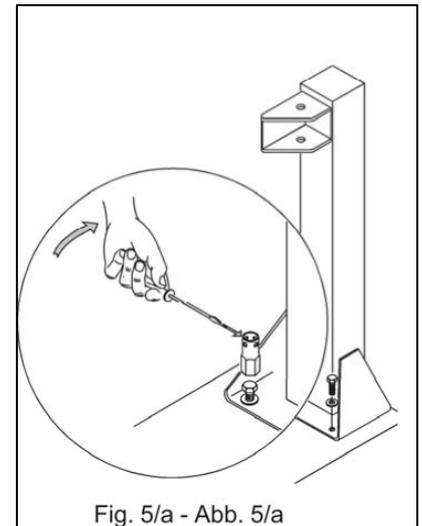
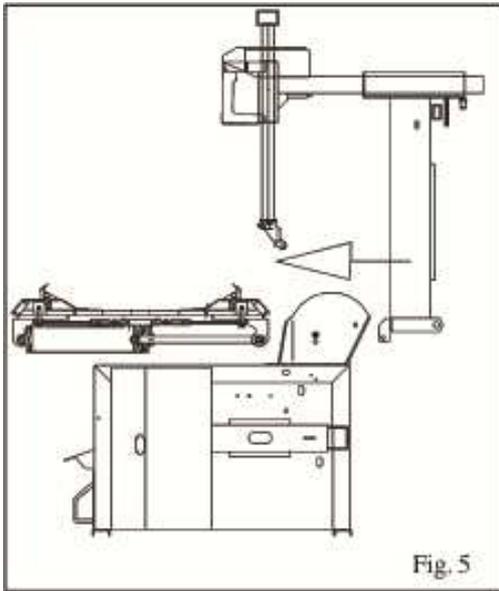
Le démonte-pneu à moteur électrique ne peut pas être utilisé dans des atmosphères explosives, sauf s'il s'agit d'une version adaptée.



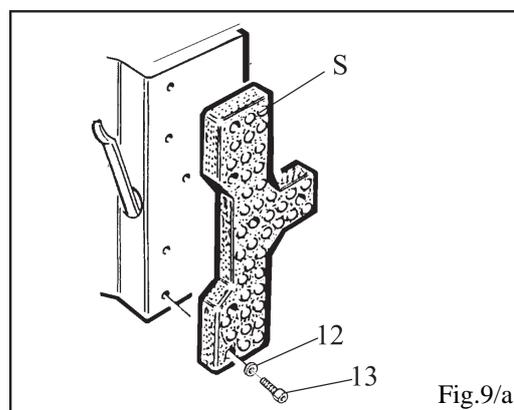
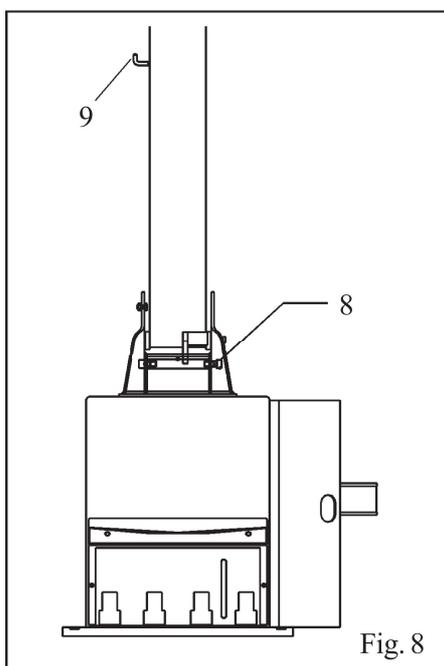
4.2 ASSEMBLAGE DES PIÈCES

4.2.1 Assemblage du bras

- Dévisser les vis de fixation de la palette et placer le démonte-pneus sur le sol.
- Dévisser les vis du corps, placer le bras vertical dans son siège sur le corps de la machine (Fig. 5).
- S'assurer que le bras horizontal se trouve sur le support du bras vertical et resserrer les vis (Fig. 5/a).
- Placer le goujon d'articulation arrière (1) et les rondelles (2) et serrer les vis (4). Fig. 6.
- Placer le goujon (5) et la rondelle (6) pour unir le cylindre inclinable au bras, comme illustré dans la Fig. 7.
- Serrer l'écrou (7). Vérifier que le cylindre fonctionne bien et qu'il n'y a pas de frottements avec le bras inclinable ; veiller à ne pas trop serrer.



- Serrer la vis (8) comme illustré dans la Fig. 8.
- Fixer le crochet du manomètre de gonflage (9) sur le bras vertical.
- Visser les vis pour fixer la protection en caoutchouc comme indiqué sur la Fig. 5/b.
- Fixer le support en caoutchouc de la roue (S) avec les rondelles (12) et les vis (13), comme illustré dans la Fig. 9/A.



	<p>Avant de brancher toutes les sources d'alimentation, TOUJOURS contrôler les installations réalisées. Elles doivent correspondre exactement à ce qui est spécifié sur la machine.</p>
---	--

- Brancher la machine du réseau d'alimentation de l'air (Fig. 9/b).
- Appuyer le pédale du détalonneur pour débloquer le crochet de l'arbre du cylindre (Fig. 9/c).
- Monter le bras du détalonneur comme illustré par la Fig. 9/d :
 - Placer le bras dans son siège, insérer la vis dans l'orifice et visser l'écrou, SANS SERRER.
 - Placer le goujon d'articulation dans l'orifice sur le bras et laisser que l'arbre du cylindre passe à travers l'orifice du goujon. Visser les deux écrous SANS SERRER.
 - Placer le ressort en l'accrochant aux points indiqués.
- Visser la vis bras du détalonneur comme indiqué dans la Fig 9/e.
- Visser l'écrou comme indiqué dans la Fig. 9/f.

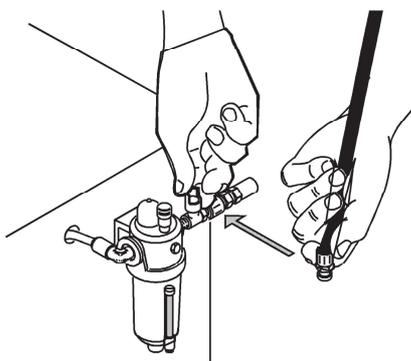


Fig. 9/b - Abb. 9/b

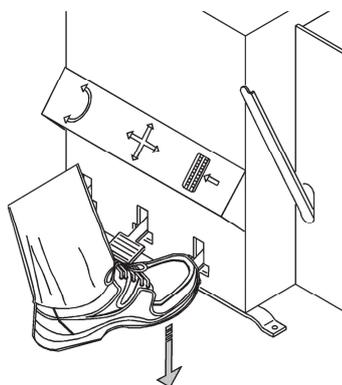


Fig. 9/c - Abb. 9/c

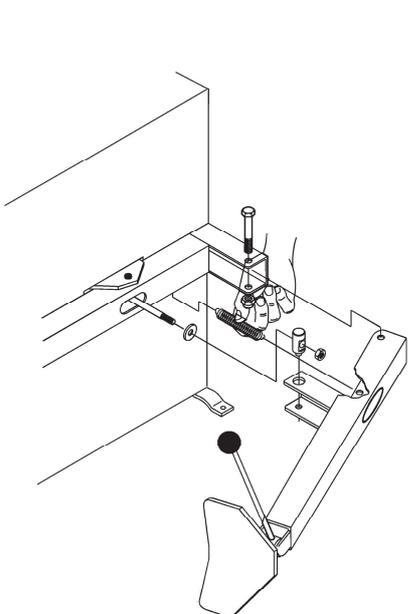
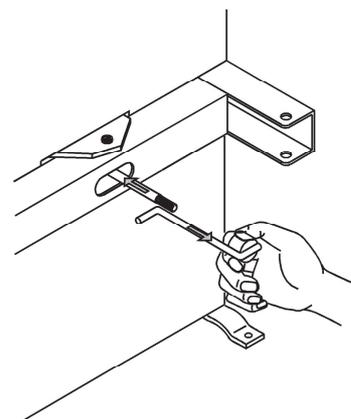


Fig. 9/d - Abb. 9/d

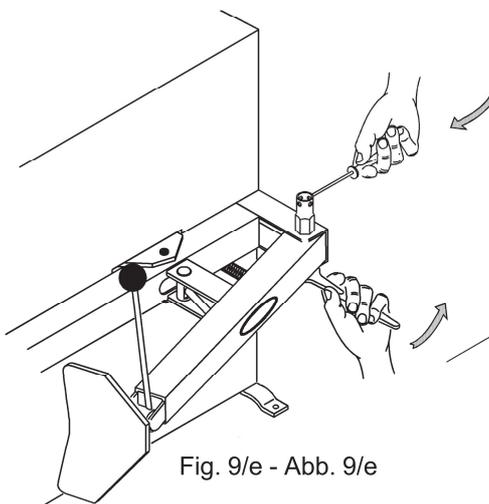


Fig. 9/e - Abb. 9/e

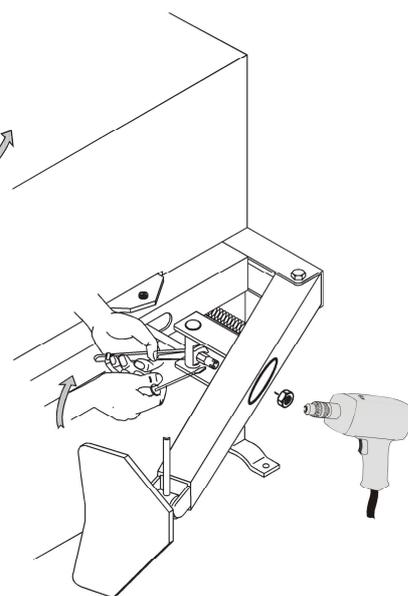
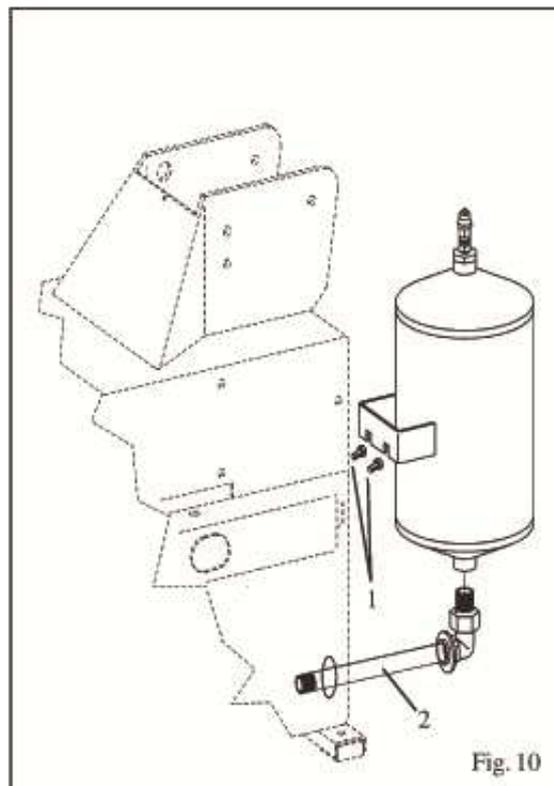


Fig. 9/f - Abb. 9/f

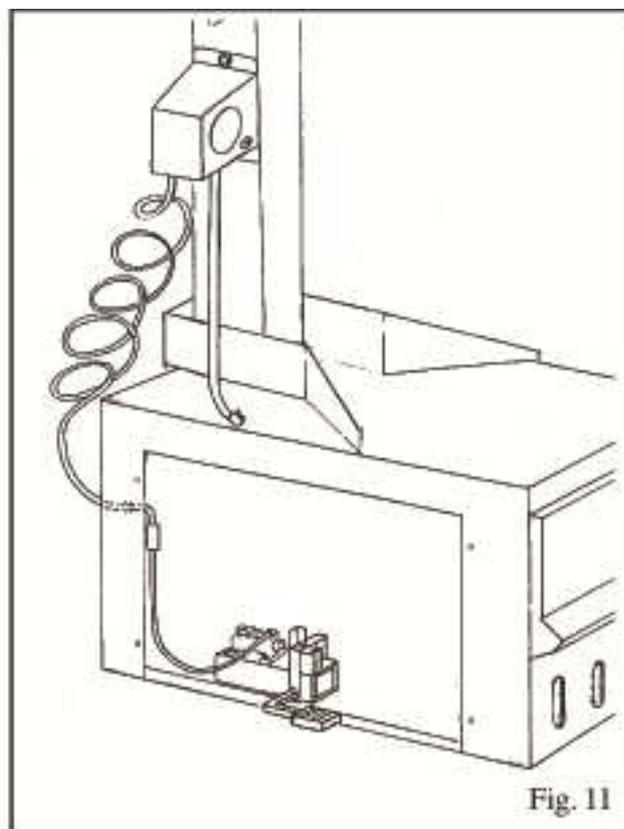
4.2.2 Montage et raccordement du réservoir GT (en option)

- Fixer le réservoir sur la partie arrière du corps de la machine en utilisant la vis prévue à cet effet. Fig. 10.
- Démontez le panneau latéral.
- Faire passer le tuyau (2), situé dans le corps de la machine, à travers l'orifice à l'arrière du corps de la machine.
- Fixer le tuyau (2) à l'arrière en utilisant le raccord prévu à cet effet.



4.2.3 Montage et branchement du manomètre (en option)

- Fixer le manomètre au bras vertical en utilisant les vis prévues à cet effet. Fig. 11.
- Faire passer le tuyau de raccordement à spirales à travers le petit orifice situé à l'arrière du corps de la machine.
- Raccorder le tuyau en Rilsan au raccord du limiteur de pression, situé sur la pédale de gonflage.



4.3 MISE EN FONCTION



Tous les branchements électriques doivent être effectués par du personnel professionnellement qualifiés.

Vérifier que l'alimentation électrique est conforme.

S'assurer que le branchement des phases a été effectué en conformité. Un branchement électrique non conforme peut causer des dommages au moteur non couverts par la garantie.

- Vérifier que les caractéristiques des équipements correspondent à ce qui est spécifié sur la machine. S'il est nécessaire de modifier la tension de fonctionnement de la machine, effectuer les réglages nécessaires sur le boîtier de connexion en se référant au schéma électrique au chapitre 9.
- Raccorder la machine au système d'air comprimé avec le raccord de l'air (Q) qui dépasse de la partie arrière.



Brancher la machine au réseau électrique, qui doit être doté de fusibles de ligne, d'une plaque adaptée de mise à terre conforme aux réglementations en vigueur et doit être branchée à un interrupteur automatique (différentiel) réglé sur 30 mA.

Si le démonte-pneus n'est pas doté d'une fiche électrique, l'utilisateur doit en utiliser une qui garantisse une alimentation de 16 A au moins et qui soit conforme à la tension de la machine, conformément aux normes en vigueur.

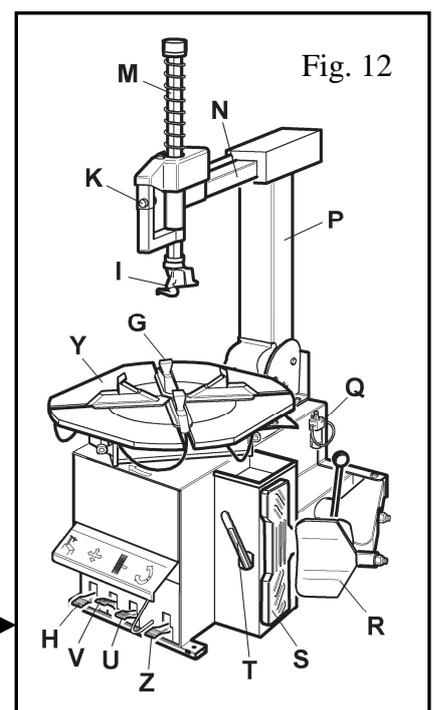
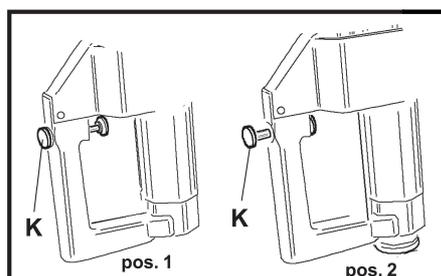
4.4 ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

- Lorsqu'on appuie sur la pédale (Z), le mandrin (Y) doit tourner dans le sens des aiguilles d'une montre. Lorsqu'on soulève la pédale, le mandrin doit tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Si le mandrin tourne dans la direction opposée à celle indiquée, inverser les deux fils de prise triphasée.

- Lorsqu'on appuie sur la pédale (U), le détalonneur (R) s'active ; quand on relâche la pédale, le détalonneur revient dans sa position initiale.
- Lorsqu'on appuie sur la pédale (V), les quatre griffes s'ouvrent (G) ; si l'on appuie de nouveau dessus, elles se referment.
- Lorsqu'on appuie sur la pédale (H), le bras (P) s'incline ; si l'on appuie de nouveau dessus, le bras revient en position de travail.
- La position 1 du bouton de blocage (K) bloque la barre de montage (N) et le bras horizontal (M).
- La position 2 du bouton de blocage (K) débloque les bras.
- En appuyant sur le bouton sur le manomètre, l'air est fourni par la buse de gonflage.

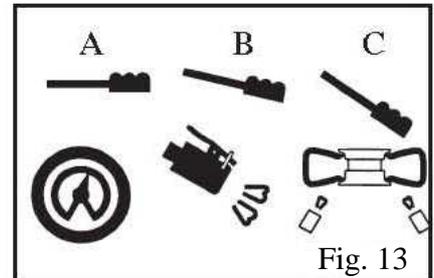


4.4.1 Version GT (en option)



NE PAS SE PENCHER sur le mandrin pendant cette opération. La poussière éventuellement sur le mandrin pourrait pénétrer dans les yeux de l'opérateur. Pour cette même raison, faire attention de ne pas appuyer accidentellement sur la pédale de gonflage pendant le travail.

- Quand la pédale située sur le côté gauche du corps de la machine est enfoncée vers le bas en position intermédiaire (B), le manomètre fournit de l'air.
- Quand la pédale (C) est complètement enfoncée vers le bas, l'air est distribué par le manomètre avec un jet puissant qui sort des buses situées sur les griffes du mandrin.



4.5 RÉGLAGE DE LA VALEUR DE BLOCAGE DU MANDRIN

Le mandrin du démonte-pneus est préconfiguré par le constructeur à une mesure de rayon moyen comprise entre 11" et 21" **ext.** (en considérant le côté extérieur de la jante) et entre 13" et 23" **int.** (si l'on bloque la jante par le côté intérieur). Toutefois, il est possible de modifier cette fourchette en cas de nécessité, par exemple quand on travaille sur des jantes plus ou moins grandes ; pour cela, il suffit de changer la position des 4 griffes, comme illustré par les figures ci-dessous.

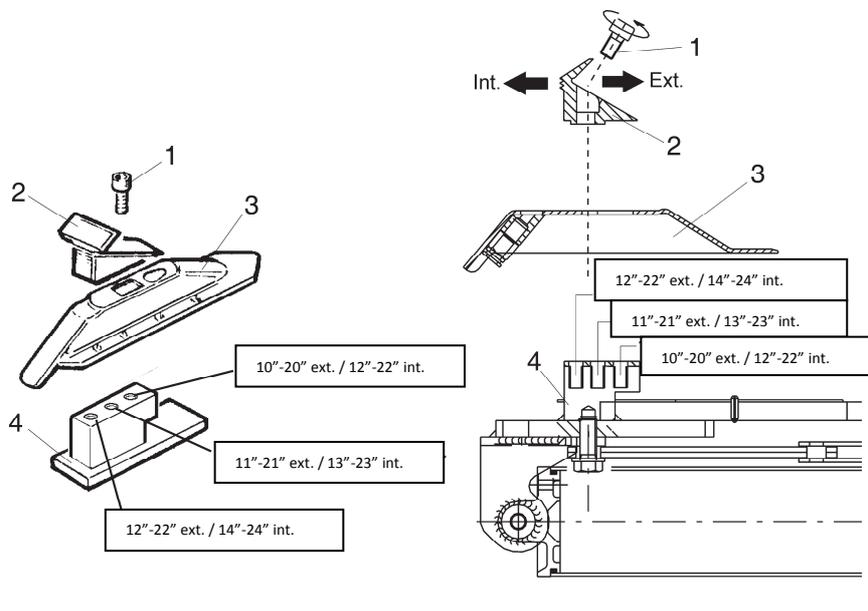
Il est possible d'obtenir des valeurs d'un minimum de 10"-20" ext. et 12"-22" int. jusqu'à un maximum de 12"-22" ext. et 14"-24" int.

Pour modifier la position, procéder de la manière suivante :

- Dévisser la vis (1) avec une clé à douille.
- Enlever la griffe de blocage (2) et la coulisse (3).
- Aligner le trou de glissement avec l'un des orifices de guidage (4) en fonction des dimensions de blocage que l'on souhaite configurer. Se référer aux mesures indiquées ci-dessous.



Il est important d'effectuer cette opération pour les 4 griffes afin d'éviter des déséquilibres pendant la phase de blocage.



CHAPITRE 5 - FONCTIONNEMENT



Ne pas utiliser la machine avant d'avoir lu et compris le manuel dans son intégralité et les mises en gardes.
Avant d'effectuer toute opération, dégonfler le pneumatique et enlever toutes les masses d'équilibrage des roues.

Le fonctionnement du démonte-pneus est divisé en trois parties :

- a) DÉTALONNAGE b) RETRAIT DU PNEUMATIQUE c) MONTAGE DU PNEUMATIQUE



Il est conseillé d'équiper le démonte-pneus d'un régulateur de pression.

5.1 DÉTALONNAGE



Le détalonnage doit être effectué avec le plus grand soin et la plus grande attention. Quand on actionne la pédale du détalonneur, le bras du détalonneur se déplace rapidement et avec puissance. Tout ce qui se trouve dans son rayon d'action risque d'être écrasé.

- Contrôler que le pneumatique est dégonflé. Dans le cas contraire, le dégonfler.
- Fermer complètement les griffes du mandrin.



Le détalonnage avec les griffes en position ouverte peut être extrêmement dangereux pour les mains de l'opérateur.
Pendant les opérations de détalonnage, ne JAMAIS toucher le côté du pneumatique.

- Placer la roue contre les butées en caoutchouc sur le côté droit du démonte-pneus (S).
- Placer le détalonneur (R) contre le talon du pneumatique à une distance d'environ 1 cm de la jante (fig. 15). Faire attention à la palette, qui doit bien appuyer sur le pneumatique mais pas sur la jante.
- Appuyer sur la pédale (U) pour activer le détalonneur et la relâcher quand la palette a atteint la fin de course ou à la conclusion du détalonnage.
- Tourner légèrement le pneumatique et répéter l'opération sur toute la circonférence de la jante et des deux côtés, jusqu'à ce que le talon se détache complètement de la jante.

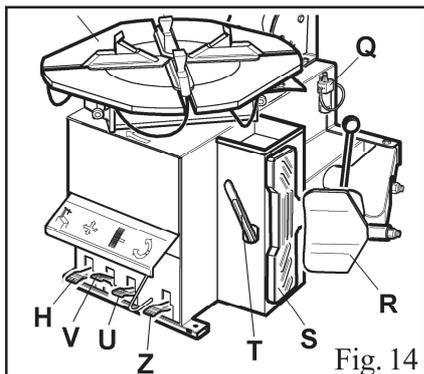


Fig. 14

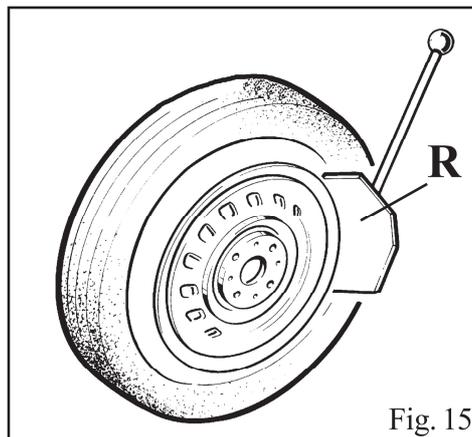


Fig. 15

5.2 RETRAIT DU PNEUMATIQUE

	Avant toute opération, enlever les vieilles masses d'équilibrage des roues et contrôler que le pneu est dégonflé.
---	--

	Pendant l'ouverture du bras, s'assurer qu'il n'y ait personne derrière le démonte-pneus.
---	---

- Appuyer sur la pédale (H) pour incliner le bras (P) et débloquer la base pivotante.
- Appliquer la graisse fournie (ou une graisse du même type) sur le talon du pneumatique.

	La non utilisation de graisse peut causer de graves dommages au talon du pneumatique.
---	--

	Pendant le blocage de la jante, NE PAS tenir les mains sous le pneumatique. Pour un bon fonctionnement du blocage, placer le pneumatique exactement au centre du mandrin.
---	--

BLOCAGE EXTÉRIEUR

- Placer les griffes (G) au niveau du signe de référence sur le mandrin (Y), en abaissant la pédale (V) en position intermédiaire.
- Placer le pneumatique sur les griffes et, en tenant la jante appuyée, appuyer sur la pédale (V) jusqu'au fond.

BLOCAGE INTÉRIEUR

- Placer les griffes (G) de manière à ce qu'elles soient complètement fermées.
- Placer le pneumatique sur les griffes et appuyer sur la pédale (V) pour ouvrir les griffes et bloquer la jante.

	S'assurer que la jante est solidement fixée sur les griffes.
---	---

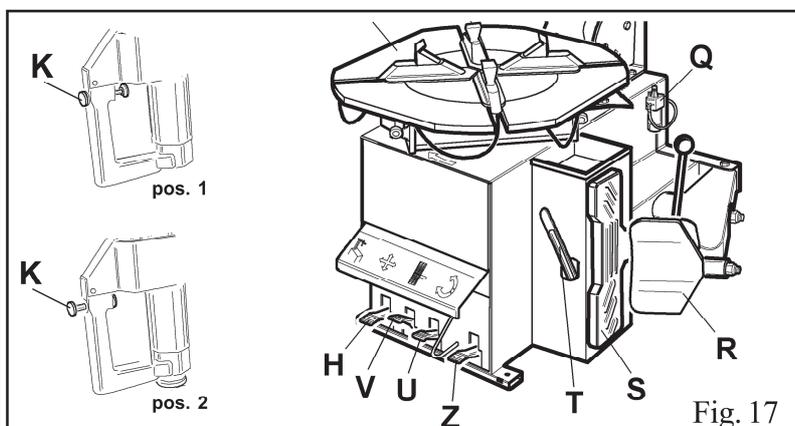
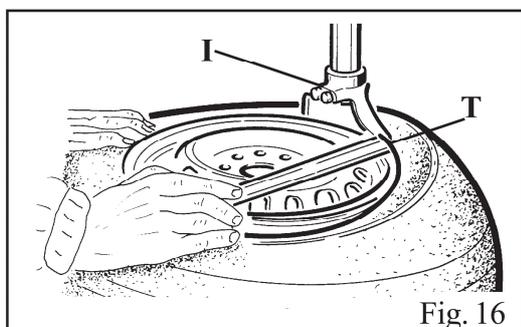
	Ne jamais laisser les mains sur la roue : le retour du bras en "position de travail" peut générer un risque d'écrasement des mains de l'opérateur entre la jante et l'outil de montage.
---	--

- Ramener le bras (P) en position en appuyant sur la pédale (H).
- Débloquer la barre de montage (M) en mettant le bouton de blocage (K) en position "2".
- Baisser la barre de montage (M) de manière à ce que l'outil de montage (I) soit appuyé contre le bord supérieur de la jante, puis bloquer l'ensemble du groupe en mettant le bouton de blocage en position "1". De cette façon, il sera possible de bloquer le bras en direction verticale comme horizontale, et de déplacer automatiquement l'outil de montage (I) à environ 2 mm de la jante.
- Avec le levier (T) inséré entre le talon et la partie avant de l'outil de montage (I), déplacer le talon du pneumatique sur l'outil de montage.

	Pour ne pas endommager la chambre à air, s'il y en a une, il est conseillé d'effectuer cette opération en maintenant la valve à 10 cm environ à droite de l'outil de montage. (Fig. 16)
---	--

	Le port de chaînes, de bracelets, de vêtements amples ou d'objets étrangers à proximité des éléments en mouvement peut représenter un danger pour l'opérateur.
---	---

- En maintenant le levier dans cette position, tourner le mandrin (Y) dans le sens des aiguilles d'une montre en appuyant sur la pédale (Z) jusqu'à ce que le pneumatique soit complètement détaché de la jante (Fig. 17).
- Pour enlever la chambre à air, s'il y en a une, incliner le bras (P) en appuyant sur la pédale (H) directement vers le bas sans débloquer la barre de montage.
- Répéter l'opération sur l'autre talon.



5.3 MONTAGE DU PNEUMATIQUE

	<p>Il est extrêmement important de contrôler le pneumatique et la jante afin d'éviter que le pneumatique explose pendant les opérations de gonflage. Avant de commencer les opérations de montage, s'assurer que :</p> <p>La trame du pneumatique n'est pas endommagée. Si l'on remarque des défauts, NE PAS monter le pneumatique.</p> <p>La jante ne soit pas détériorée ni déformée. Faire attention aux jantes en alliage, car les microfissures éventuelles ne sont pas visibles à l'œil nu. Cela peut altérer la jante et constituer un danger, notamment pendant le gonflage.</p> <p>Le diamètre de la jante et du pneumatique correspondent parfaitement. NE JAMAIS essayer de monter un pneumatique sur une jante s'il est impossible de vérifier leur diamètre respectif.</p>
--	---

- Lubrifier les talons des pneumatiques avec de la graisse adaptée pour éviter de les endommager et faciliter les opérations de montage.

	<p>Pendant le blocage de la jante, NE PAS tenir les mains sous le pneumatique. Pour un bon fonctionnement du blocage, placer le pneumatique exactement au centre du mandrin.</p>
--	---

- Pour les roues de 10 à 20 pouces, bloquer la jante en utilisant la partie intérieure des griffes.
- Pour les roues de 12 à 22 pouces, bloquer la jante en utilisant la partie extérieure des griffes.

	<p>Pendant l'ouverture du bras, s'assurer qu'il n'y ait personne derrière le démonte-pneus.</p>
	<p>Quand on travaille avec des jantes de la même mesure, il n'est pas nécessaire de toujours bloquer et débloquer la barre de montage ; il suffit d'incliner et de remettre en position le bras vertical (P) avec le bras horizontal et la barre bloqués dans leur position respective de travail.</p>



Ne jamais laisser les mains sur la roue : le retour du bras en "position de travail" peut générer un risque d'écrasement des mains de l'opérateur entre la jante et l'outil de montage.

- Déplacer le pneumatique de manière ce que le talon passe sous la partie avant de l'outil de montage et soit poussé vers le haut contre le bord de la partie arrière de l'outil de montage.
- En appuyant avec les mains sur le talon du pneumatique vers le canal de la jante, abaisser la pédale (Z) pour faire tourner le mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre. Continuer jusqu'à couvrir toute la circonférence de la jante (Fig. 19).



Pour éviter les accidents pendant le travail, tenir les mains et les autres parties du corps le plus loin possible du bras de l'outil pendant la rotation du mandrin.

- Insérer la chambre à air, s'il y en a une, et répéter les mêmes opérations pour monter le côté supérieur du pneumatique.



Le démontage et le montage doivent toujours être effectués en tournant le mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre. On tourne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre uniquement pour corriger les erreurs de l'opérateur ou en cas de blocage du mandrin.

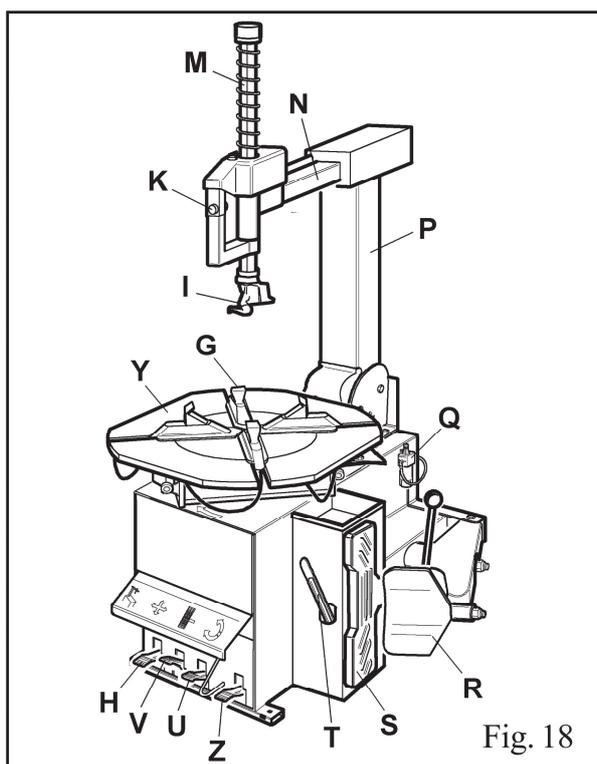


Fig. 18

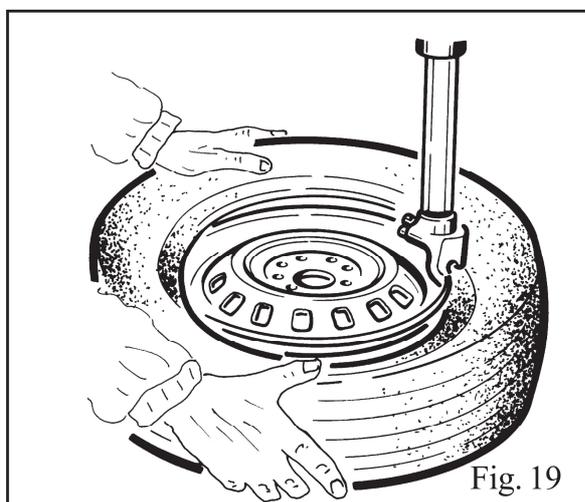


Fig. 19

CHAPITRE 6 – GONFLAGE



Faire très attention lorsqu'on gonfle les pneumatiques. Respecter scrupuleusement les instructions suivantes, car le démonte-pneus N'EST PAS conçu ni fabriqué pour protéger l'opérateur (ou quiconque se trouve à proximité de la machine) en cas d'explosion accidentelle du pneumatique.

▲ DANGER



L'explosion d'un pneumatique peut causer des blessures graves et même la mort de l'opérateur.

Contrôler soigneusement que la jante et le pneumatique sont de la même dimension.

Contrôler l'état d'usure du pneumatique et vérifier qu'il ne présente pas de défauts avant de commencer le gonflage.

Gonfler le pneumatique par jets d'air brefs, en contrôlant la pression après chaque jet.

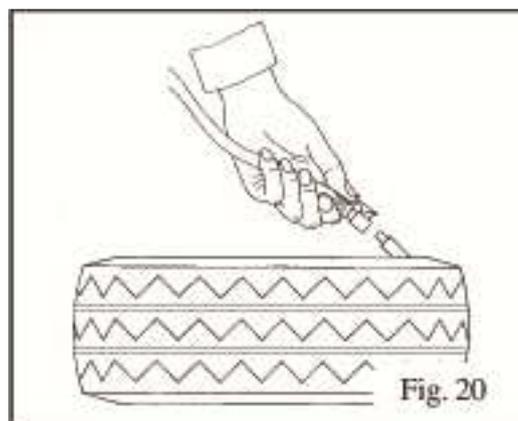
Tous nos démonte-pneus sont automatiquement limités à une pression maximum de gonflage de 3.5 bars (51 psi). Dans tous les cas, **NE JAMAIS DÉPASSER LA PRESSION CONSEILLÉE PAR LE CONSTRUCTEUR.**

Tenir les mains et le corps le plus loin possible du pneumatique.

6.1 GONFLER LE PNEUMATIQUE EN UTILISANT LE MANOMÈTRE

Dans leur version standard, nos démonte-pneus sont fournis avec un manomètre. Pour gonfler un pneumatique, procéder de la manière suivante :

- Raccorder le manomètre à la valve du pneumatique.
- Effectuer un dernier contrôle pour vérifier que le diamètre du pneumatique et le diamètre de la jante correspondent.
- Vérifier que la jante et les talons sont suffisamment lubrifiés. Si nécessaire, les lubrifier davantage.
- Favoriser le placement des talons avec de brefs jets d'air. Entre un jet d'air et l'autre, contrôler la pression de l'air sur le manomètre.
- Continuer à gonfler le pneumatique avec de brefs jets d'air et contrôler constamment la pression entre un jet et l'autre, jusqu'à atteindre la pression demandée.



▲ DANGER



DANGER D'EXPLOSION !

Ne jamais dépasser 3,5 bars (51 psi) pendant le placement des talons ou le gonflage des pneumatiques.

En cas de nécessité d'une pression de gonflage plus élevée, enlever la roue du mandrin et continuer la procédure de gonflage à l'intérieur d'une cage de protection spéciale (disponible dans le commerce).

Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage indiquée par le constructeur du pneumatique.

TOUJOURS tenir les mains et le corps éloignés du pneumatique pendant le gonflage.

Ces opérations doivent être effectuées UNIQUEMENT par du personnel spécifiquement formé. Ne pas permettre à d'autres personnes d'opérer ou de stationner à proximité du démonte-pneus.

6.2 GONFLAGE DES PNEUMATIQUES AVEC SYSTÈME GT (en option)

Le système de gonflage GT facilite le gonflage de pneumatiques tubeless grâce à un puissant jet d'air fourni par la buse située sur les griffes.



Pendant cette phase de travail, le niveau sonore peut atteindre 85db (A). Il est conseillé d'utiliser une protection anti-bruit.

- Bloquer la roue sur le mandrin et raccorder la buse de gonflage à la valve du pneumatique.
- Effectuer un dernier contrôle pour vérifier que le diamètre du pneumatique et le diamètre de la jante correspondent.
- Vérifier que la jante et les talons sont suffisamment lubrifiés. Si nécessaire, les lubrifier davantage.
- Abaisser la pédale en position intermédiaire (B - Fig. 21).
- Si le talon du pneumatique n'est pas bien placé, à cause d'un talon rigide, soulever manuellement le pneumatique jusqu'à ce que le talon supérieur soit appuyé contre la jante, puis appuyer sur la pédale jusqu'au fond (C - Fig. 21). Un fort jet d'eau sera fourni par les buses dans les glissières pour favoriser le placement des talons.
- Relâcher les pneumatiques ; mettre la pédale en position intermédiaire (B - Fig. 21) et continuer à gonfler le pneumatique avec de brefs jets d'air en contrôlant constamment la pression entre un jet d'air et l'autre, jusqu'à atteindre la pression demandée.

⚠ DANGER



DANGER D'EXPLOSION !

Ne jamais dépasser 3,5 bars (51 psi) pendant le placement des talons ou le gonflage des pneumatiques.

En cas de nécessité d'une pression de gonflage plus élevée, enlever la roue du mandrin et continuer la procédure de gonflage à l'intérieur d'une cage de protection spéciale (disponible dans le commerce).

Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage indiquée par le constructeur du pneumatique.

TOUJOURS tenir les mains et le corps éloignés du pneumatique pendant le gonflage.

Ces opérations doivent être effectuées UNIQUEMENT par du personnel spécifiquement formé. Ne pas permettre à d'autres personnes d'opérer ou de stationner à proximité du démonte-pneus.

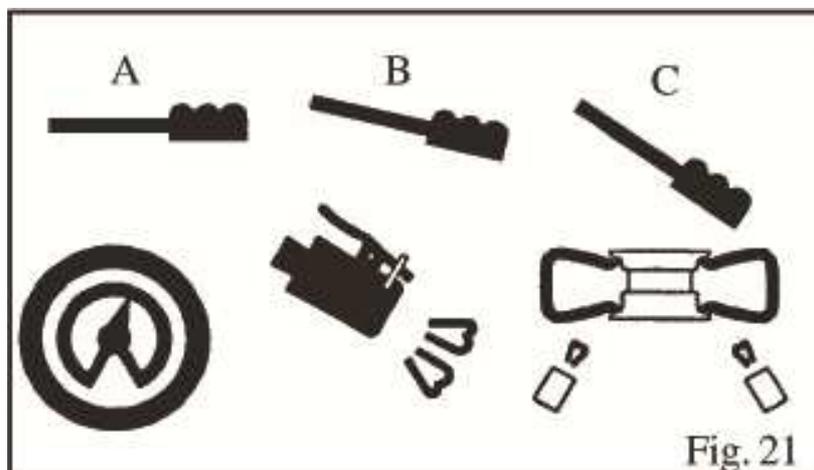


Fig. 21

CHAPITRE 7 - MAINTENANCE

7.1 MISES EN GARDE GÉNÉRALES



Les travaux de maintenance ne peuvent pas être effectués par du personnel non autorisé.

- Une maintenance régulière, selon les indications du manuel, est essentielle pour le bon fonctionnement et la durée du démonte-pneus.
- Si la maintenance n'est pas réalisée régulièrement, le fonctionnement et la fiabilité de la machine peuvent être compromis, en mettant en danger l'opérateur et quiconque se trouve à proximité.



Avant d'effectuer toute opération de maintenance, débrancher l'alimentation électrique et pneumatique. De plus, il est nécessaire d'effectuer 3-4 fois le détalonnage sans charge pour permettre à l'air sous pression de sortir du circuit.

- Les éléments défectueux doivent être remplacés exclusivement par du personnel spécialisé en utilisant des pièces originales du constructeur.
- Le retrait ou la modification des dispositifs de sécurité (valves de limitation et de réglage de la pression) sont strictement interdits.



En particulier, le Constructeur n'est pas responsable en cas de réclamations dérivant de l'utilisation de pièces de rechange d'autres producteurs ou en cas de dommages causés par la modification ou la suppression des systèmes de sécurité.

7.2 OPÉRATIONS D'ENTRETIEN

- Nettoyer le mandrin une fois par semaine avec du gazole, pour éviter la formation de saleté et graisser les glissières des griffes.
- Effectuer les opérations suivantes tous les 30 jours au moins :
 - Contrôler le niveau d'huile dans le réservoir du lubrificateur. Si nécessaire, le remplir en dévissant le réservoir F. Pour le circuit de l'air comprimé, utiliser uniquement de l'huile de classe ISOHG avec viscosité IVO VG. (Fig. 22)
 - Contrôler qu'une goutte d'huile soit injectée dans le réservoir F toutes les 3-4 fois que l'on enfonce la pédale U. Dans le cas contraire, régler la vis D (fig. 22)
- Après les 20 premiers jours de travail, resserrer les vis de serrage des griffes sur les coulisses du mandrin (Fig. 23).
- En cas de perte de puissance, vérifier que la courroie de transmission est bien tendue, en procédant de la manière suivante.



Avant toute opération, débrancher l'alimentation électrique.

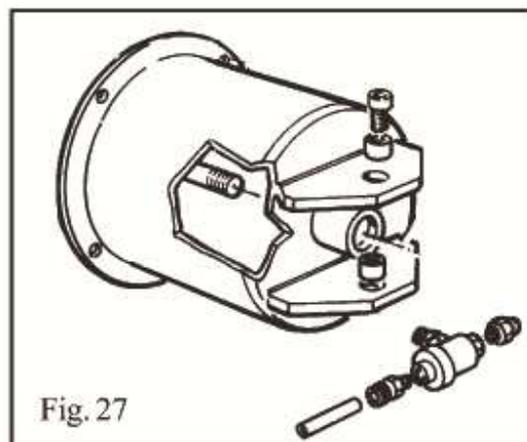
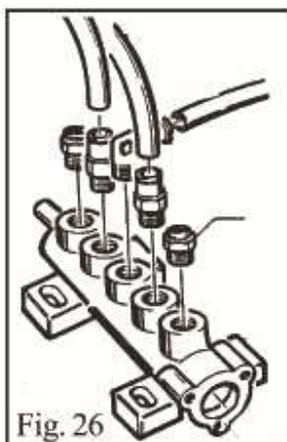
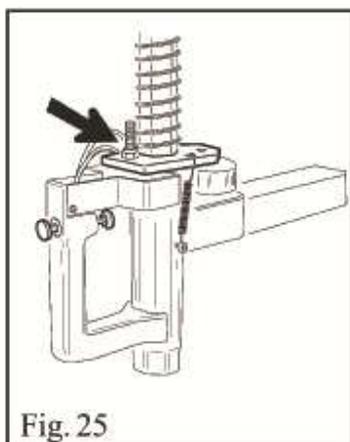
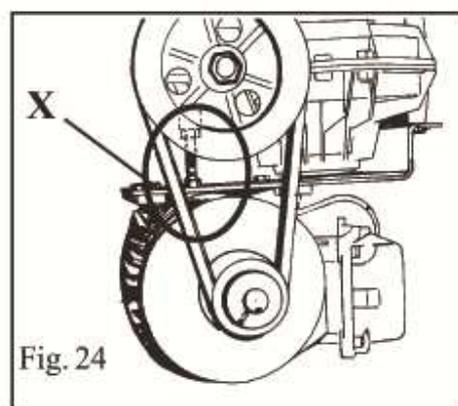
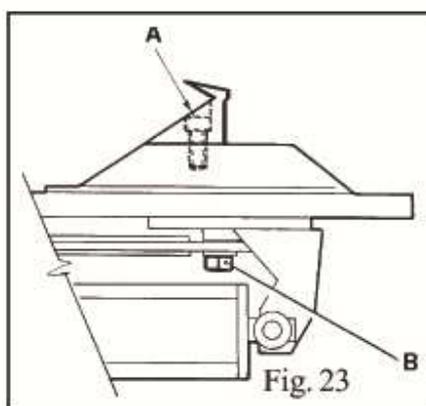
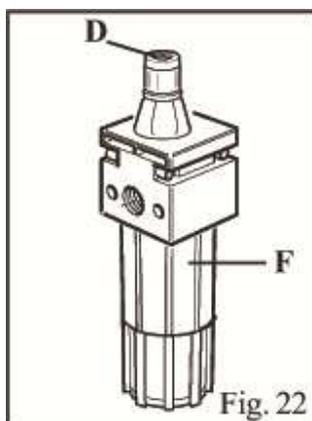
- Enlever le panneau latéral gauche du démonte-pneus en dévissant les quatre vis de fixation.
- Enlever la courroie de transmission avec la vis de réglage X sur le support moteur (Fig. 24).

- S'il est nécessaire de régler la plaque de blocage du bras vertical pour que l'outil ne se bloque pas et ne se soulève pas de la jante de 2 mm, comme cela est nécessaire pour le travail, régler les écrous comme illustré par la Fig. 25.

Pour le nettoyage ou le remplacement du silencieux des vannes d'ouverture/fermeture des griffes, voir la Fig. 26 et procéder de la manière suivante :

1. Enlever le panneau latéral gauche du corps de la machine en dévissant les quatre vis de fixation.
2. Dévisser le silencieux situé sur le système à pédale, sur la pédale d'ouverture/fermeture de la griffe.
3. Nettoyer avec un jet d'air comprimé ou, s'il est endommagé, le remplacer en se référant au catalogue des pièces de rechange.

Pour le nettoyage ou le remplacement du détalonneur, voir la Fig. 27 et procéder comme indiqué aux points 1 et 3 ci-dessus.

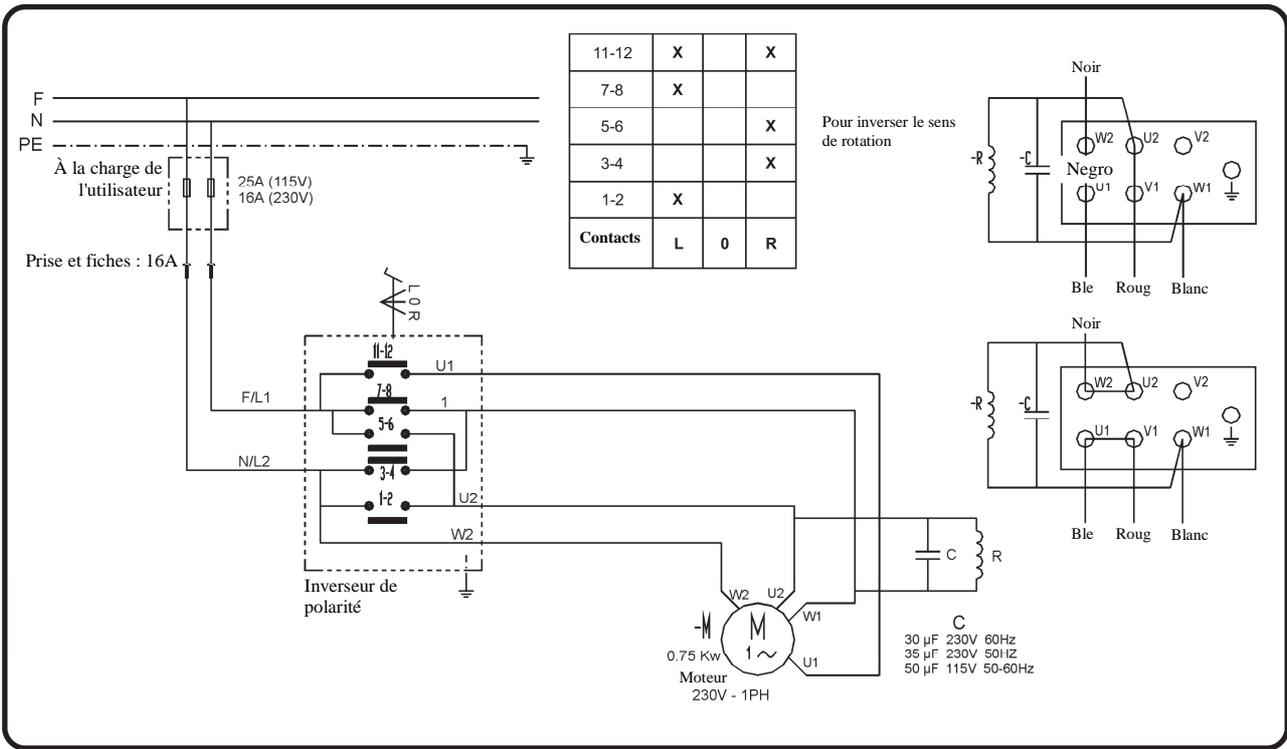


CHAPITRE 8 - RÉOLUTION DES PROBLÈMES

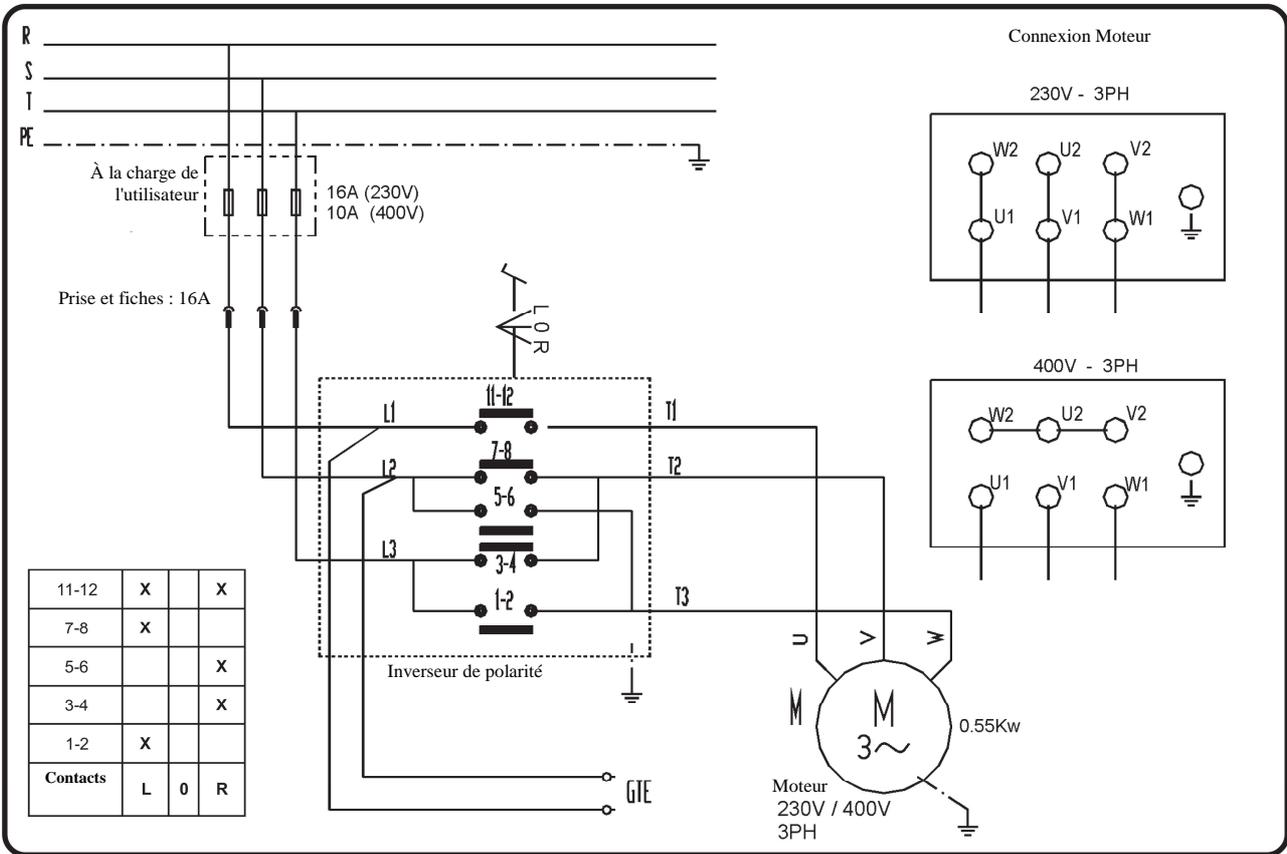
PROBLEME :	CAUSE POSSIBLE :	SOLUTION :
Le mandrin tourne dans une seule direction.	Inverseur cassé	Remplacer l'inverseur
Le mandrin ne tourne pas.	Courroie cassée	Remplacer
	Inverseur cassé	Remplacer l'inverseur
	Problème avec le moteur	Contrôler qu'il n'y ait pas de câbles débranchés dans le moteur, dans la fiche ou dans la prise.
Remplacer le moteur		
Le mandrin se bloque	Courroie détendue	Régler la tension de la courroie (chap. 7)
La griffe s'ouvre ou se ferme lentement	Silencieux encrassé	Nettoyer ou remplacer le silencieux
Le mandrin ne bloque pas correctement la jante	Griffes usées	Remplacer les bornes
	Le cylindre du mandrin est défectueux	Remplacer le joint du cylindre
L'outil touche la jante pendant les opérations de démontage ou de montage du pneumatique	Plaque de blocage mal réglée ou défectueuse	Régler ou remplacer la plaque de blocage (chap. 7)
	Vis de blocage du mandrin desserrée	Serrer la vis
La pédale se bloque dans une position de travail erronée	Ressort de retour cassé	Remplacer le ressort
Opération de détalonnage difficile à effectuer	Silencieux encrassé	Nettoyer ou remplacer le silencieux (chap. 7)
	Joint du cylindre du détalonneur cassé	Remplacer le joint

CHAPITRE - 9 SCHÉMA ÉLECTRIQUE ET PNEUMATIQUE

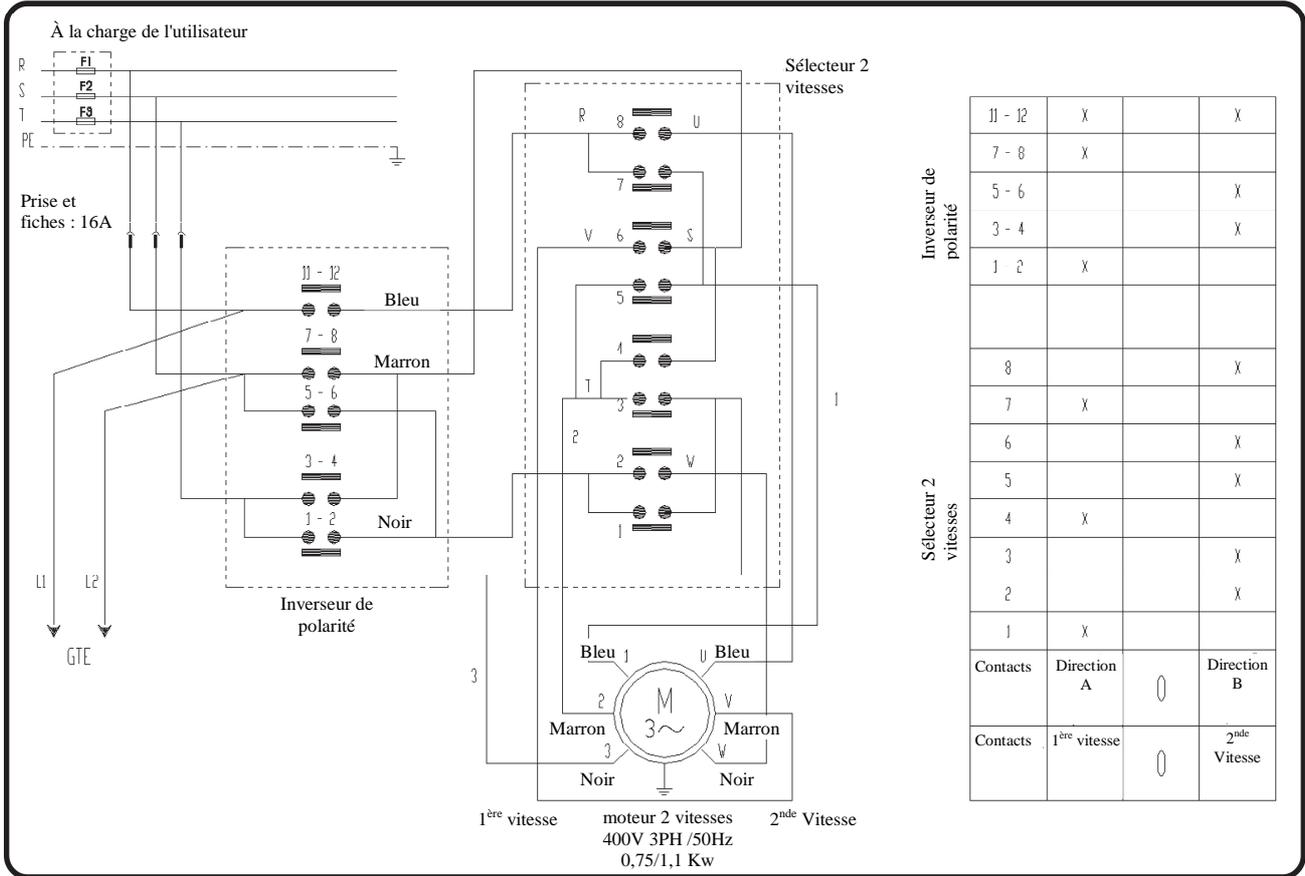
230V - 1PH



230/400V - 3PH

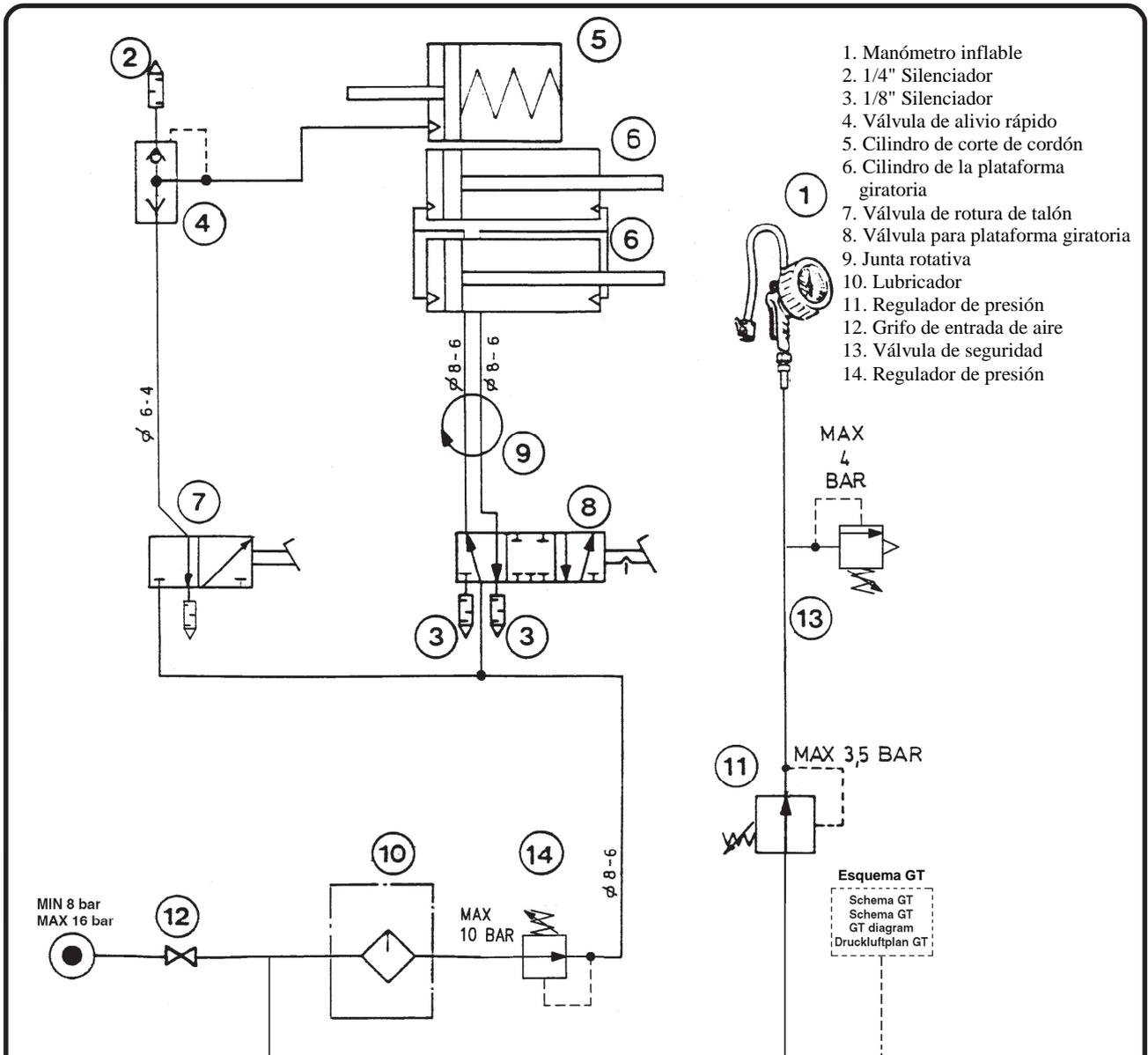


400V – 3PH - 2 VITESSES



**SCHEMA PNEUMATICO STND
SCHEMA PNEUMATIQUE STND
STND PNEUMATIC SYSTEM DIAGRAM
DRUCKLUFTPLAN STND**

ESQUEMA NEUMÁTICO STND



1. Manómetro inflable
2. 1/4" Silenciador
3. 1/8" Silenciador
4. Válvula de alivio rápido
5. Cilindro de corte de cordón giratoria
6. Cilindro de la plataforma giratoria
7. Válvula de rotura de talón
8. Válvula para plataforma giratoria
9. Junta rotativa
10. Lubricador
11. Regulador de presión
12. Grifo de entrada de aire
13. Válvula de seguridad
14. Regulador de presión

1. Pistoletta di gonfiaggio
2. Silenziatore 1/4"
3. Silenziatore 1/8"
4. Valvola scarico rapido
5. Cilindro stallonatore
6. Cilindro autocentrante
7. Valvola stallonatore
8. Valvola autocentrante
9. Raccordo girevole
10. Lubrificatore
11. Regolatore di pressione
12. Rubinetto ingresso aria
13. Valvola di sicurezza
14. Regolatore di pressione

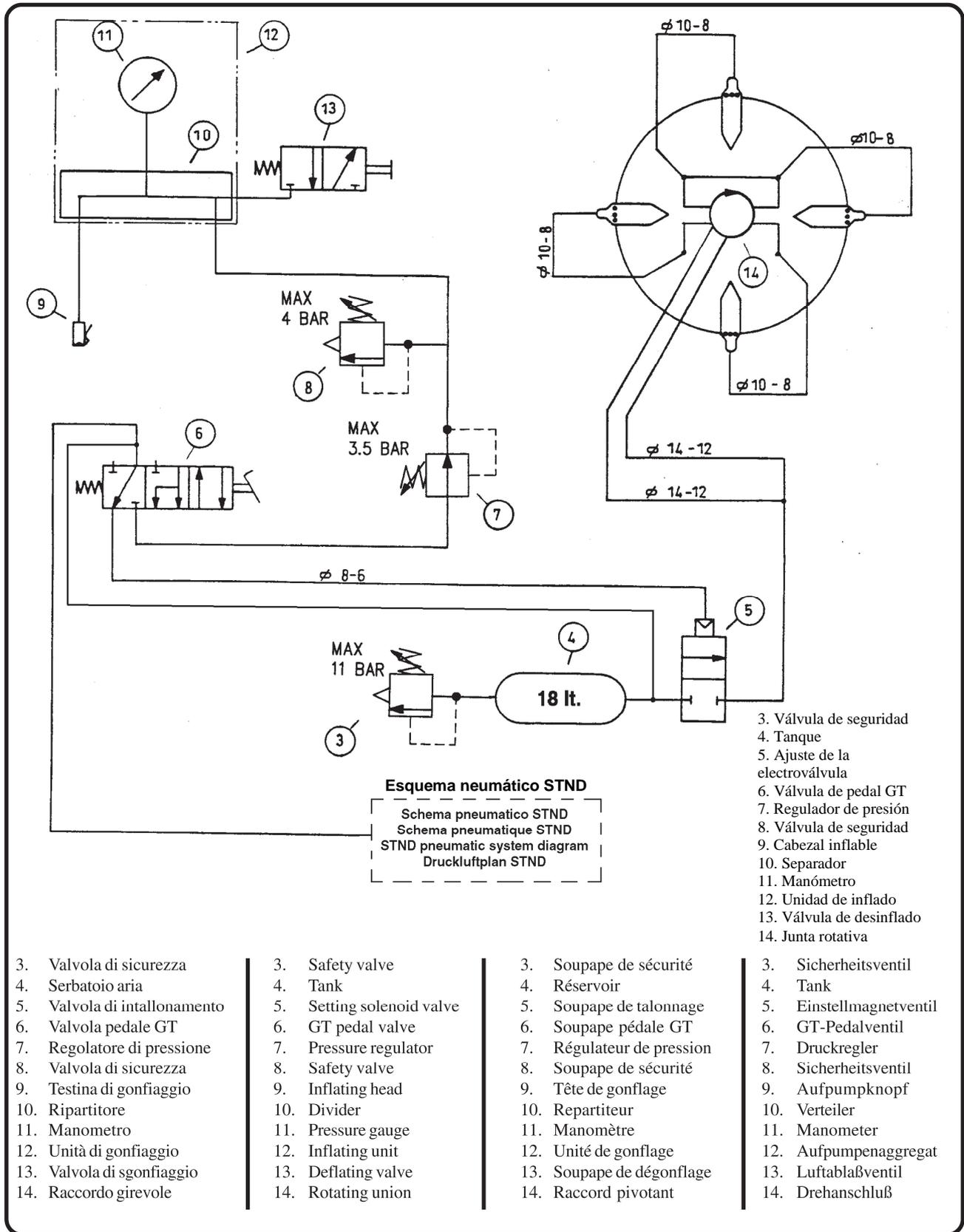
1. Inflating gauge
2. 1/4" Silencer
3. 1/8" Silencer
4. Quick relief valve
5. Bead breaker cylinder
6. Turntable cylinder
7. Bead breaking valve
8. Turntable valve
9. Rotating union
10. Lubricator
11. Pressure regulator
12. Air intake cock
13. Safety valve
14. Pressure regulator

1. Pistolet de gonflage
2. Silencieux 1/4"
3. Silencieux 1/8"
4. Vanne décharge rapide
5. Verin décolleur
6. Verin autocentreur
7. Soupape décolleur
8. Soupape autocentreur
9. Raccord pivotant
10. Huileur
11. Régulateur de pression
12. Robinet manuel
13. Soupape de sécurité
14. Régulateur de pression

1. Aufpumppistolet
2. Schalldämpfer 1/4"
3. Schalldämpfer 1/8"
4. Schnellablaßventil
5. Wulstabdrukzylinder
6. Zentriertischzylinder
7. Wulstabdrukventil
8. Zentriertischventil
9. Drehanschluß
10. Schmierer
11. Druckregler
12. Lufteinlaß
13. Sicherheitsventil
14. Druckregler

**SCHEMA PNEUMATICO GT
SCHEMA PNEUMATIQUE GT
GT PNEUMATIC SYSTEM DIAGRAM
DRUCKLUFTPLAN GT**

ESQUEMA NEUMÁTICO GT



CHAPITRE 10 – CONTENU DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Contenu de la déclaration de conformité CE (en référence au point 1.7.4.2, lettre c) de la directive 2006/42/CE)

En référence à l'annexe II, partie 1, section A, de la directive 2006/42/CE, la déclaration de conformité qui accompagne la machine contient :

1. la raison sociale et l'adresse complète du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire ;
Voir la première page du manuel
2. le nom et l'adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique, qui doit être établie dans la Communauté ;
Coïncide avec le fabricant, voir la première page du manuel
3. la description et l'identification de la machine, y compris le nom générique, la fonction, le modèle, le type, le numéro de série, la dénomination commerciale ;
Voir la première page du manuel
4. une indication par laquelle on déclare explicitement que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la présente directive et, le cas échéant, une indication analogue par laquelle on déclare la conformité aux autres directives communautaires et/ou dispositions pertinentes auxquelles la machine est conforme. Ces références doivent être celles des textes publiés au Journal officiel de l'Union européenne ;
La machine est conforme aux directives applicables suivantes :

2006/42/CE	Directive Machines
2014/30/EU	Directive Compatibilité Électromagnétique
5. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a effectué l'examen CE de type visé à l'annexe IX et le numéro de l'attestation de l'examen CE du type ;
N/A
6. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a approuvé le système d'assurance qualité totale visé à l'annexe X ;
N/A
7. si nécessaire, une référence aux normes harmonisées visées à l'article 7, paragraphe 2, qui ont été appliquées ;

UNI EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines – Principes généraux de conception –
	Appréciation du risque et réduction du risque ;
CEI EN 60204-1:2018	Sécurité des machines. Équipement électrique des machines.
	Partie 1 : Règles générales
8. si nécessaire, une référence aux autres normes et spécifications techniques appliquées ;

UNI EN 17347:2001	Véhicules routiers – Machines pour le montage et le
	démontage des pneumatiques – Prescriptions de sécurité
9. lieu et date de la déclaration ;
Ostellato, / /
10. identification et signature de la personne habilitée à rédiger la déclaration au nom du fabricant ou de son mandataire.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director

CHAPITRE 11 – CONTENT OF THE UK DECLARATION OF CONFORMITY

Content of the declaration of conformity (with reference to Schedule 2, Part 1, Annex I, point 1.7.4.2, letter c) of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597)

With reference to schedule 2 annex I, part1, section A of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597, the declaration of conformity accompanying the machinery contains:

1. the business name and full address of the manufacturer and, where applicable, its authorised representative;
Manufacturer: see the first page of the manual.
Authorised representative:
VEHICLE SEERVICE GROUP UK LTD
3 Fourth Avenue - Bluebridge Industrial Estate - Halstead
Essex C09 2SY - United Kingdom”
2. name and address of the person authorised to compile the technical file;
It coincides with the authorized representative, see point 1
3. description and identification of the machine, including generic name, function, model, type, serial number, trade name;
See the first page of the manual
4. a sentence expressly declaring that the machinery fulfils all the relevant provisions of these Regulations and where appropriate, a similar sentence declaring the conformity with other enactments or relevant provisions with which the machinery complies;
The machinery complies with the following applicable UK Statutory Instruments:
The Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008
The Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016
The Electromagnetic Compatibility Regulations 2016
5. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
6. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
N/A
7. where appropriate, a reference to the designated standards used;
BS EN ISO 12100:2010 Safety of machinery - General principles for design - Risk assessment and risk reduction;

BS EN 60204-1:2018 Safety of machinery - Electrical equipment of machines. General requirements.

BS EN 61000-6-3:2007 Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-3. Generic standards - Emission standard for residential, commercial and light-industrial environments.
+A1:2011 +AC:2012

BS EN 61000-6-2:2005 Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2. Generic standards - Immunity for industrial environments.
+AC:2005
8. where appropriate, reference to other standards and technical specifications applied;
N/A
9. place and date of declaration;
Ostellato, / /
10. identification and signature of the person authorised to draw up the declaration on behalf of the manufacturer or its authorised representative.
SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director